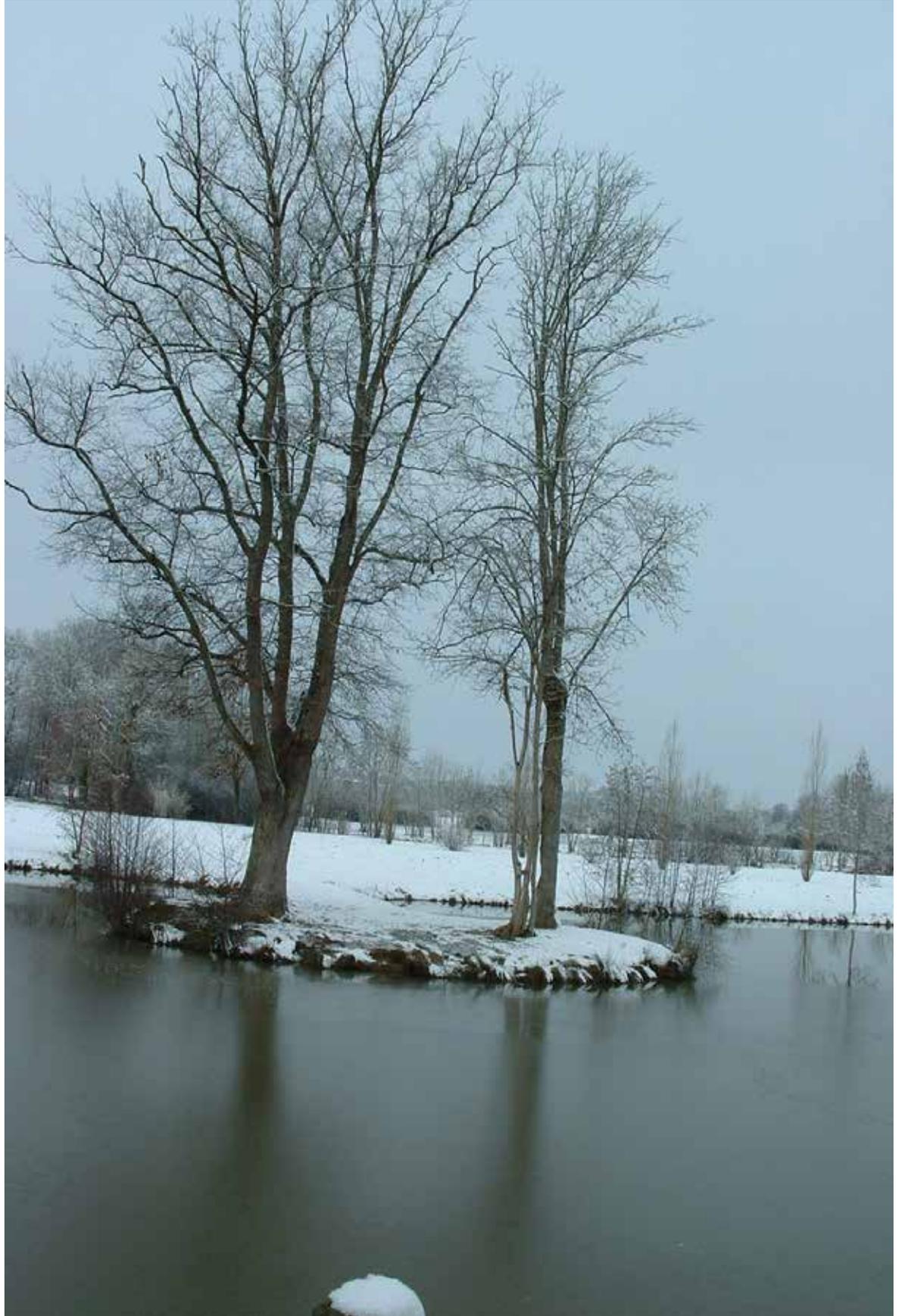




JANVIER 2022

BULLETIN MUNICIPAL





EDITO DU MAIRE

Après une année 2020 très perturbée, nous espérons que le retour à une vie moins contraignante, plus heureuse s'opérerait au cours de l'année 2021.

Mais force est de constater que, malgré les efforts de tous, le virus et ses variants sont toujours présents et que le rebond que nous connaissons actuellement nous impose de nouvelles contraintes.

Cette pandémie perturbe notre vie de tous les jours, impacte notre tissu économique mais aussi associatif. Dans notre commune, en 2021, plusieurs manifestations et festivités ont dû être annulées, la fête de la Triomphante, le Marché aux plants, la Fête de la Mer ...

Ce début d'année 2022 n'échappe pas à la règle, la cérémonie des vœux de la municipalité, initialement programmée n'aura pas lieu.

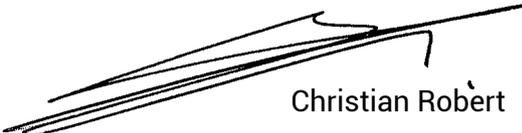
Malgré tout, nos projets communaux avancent, la réfection intérieure de notre église sera bientôt achevée ainsi que la réhabilitation d'un logement, acquis par nos soins, destiné à la location. Vous découvrirez dans ce bulletin plusieurs photos de ces chantiers accompagnées de commentaires.

Concernant nos projets pour 2022, nous allons, entre autre, engager une nouvelle opération d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques complétée par le remplacement de candélabres. Nous lancerons également des travaux d'aménagement autour de la salle des fêtes pour rendre la circulation plus aisée et nous reprendrons notre réflexion sur notre station d'épuration aujourd'hui en surcharge.

Fin janvier, nous relancerons une nouvelle opération de recensement de la population de notre commune, nous vous présentons le mode opératoire dans cette brochure.

En ce début d'année, je souhaite renouveler notre soutien à nos artisans, commerçants, entreprises, à nos associations et les remercier pour leurs capacités d'adaptation dans cette période délicate.

Alors, en continuant à croire en un avenir meilleur, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de bonheur pour 2022 et que cette nouvelle année vous garde en bonne santé.



Christian Robèrt

SOMMAIRE

P.2	Edito
P.3	Recensement 2022 Palmarès 2021
P.4-5	La jeunesse
P.6-8	Travaux communaux
P.9	Commémoration et citoyenneté
P.10	Festivités et culture
P.11-12	Vie sociale
P.13-16	Vie pratique

Le recensement de la population en 2022

En 2022, le recensement se déroulera dans notre commune à partir du 20 Janvier.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. C'est simple, utile et sûr et **vous pouvez y répondre par internet** ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous !

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc... .

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel, que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes.

Un des deux agents recenseurs recrutés par la mairie vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les agents recenseurs de Mers sur Indre



Nathalie DRAULT / Jean Claude DORADOUX
Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS



1^{ère} Catégorie - 1^{er} Prix

Mme BOUCHEREAU Christelle
M. CACHERA Maurice

1^{ère} Catégorie - 2^{ème} Prix

M. BEHRA Jacques
Mme BREUILLAUD Michèle
Mme COLIN Nicole
Mme PETIT Nicole
Mme VERMAAT Anne-Marie

1^{ère} Catégorie - 3^{ème} Prix

M. FOUCHER Thierry
Mme FRILON Françoise

La Jeunesse

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



Les enfants de Mers-sur-Indre sont scolarisés dans le RPI «Les 5 vallées» qui réunit 5 communes :

MERS-SUR-INDRE / MONTIPOURET / SARZAY / LYS-SAINTE-GEORGES et TRANZAULT depuis 2019 avec un effectif de 127 élèves.

Les classes sont réparties sur les écoles de MERS-SUR-INDRE, de MONTIPOURET et de TRANZAULT.

- Toute petite section, Petite section
MERS-SUR-INDRE : Mme LUNEAU Fabienne
- Moyenne section
MERS-SUR-INDRE : Directrice Mme BONNIN Anne
- Grande section, Cours préparatoire
MERS-SUR-INDRE : Mme BOURY Cécile
- Cours élémentaire 1ère année
TRANZAULT : Mme BIZOT Jessica
- Cours élémentaire 2ème année
TRANZAULT : Mme BRAUN Magalie
- Cours moyen 1ère année
MONTIPOURET : Directeur Mr RAFINAT Stéphane
- Cours moyen 2ème année
MONTIPOURET : Mme PLESSON Claire.

L'école de Mers-sur-Indre compte 3 classes. Le doublement de classe pour les cours élémentaires a été supprimé.

Ces 3 classes sont installées dans le bâtiment principal. Le bâtiment annexe de la mairie a été transformé en salle de motricité.

55 enfants fréquentent l'école de Mers-sur-Indre et s'y rendent soit en bus scolaire soit par leurs propres moyens.

Fabienne MARTINET accompagne à l'aller et au retour les enfants dans le bus de la société LDT de Sarzay à Mers-sur-Indre en passant par Lys et Tranzault et Catherine GABILLAT (le matin) et Nathalie DORADOUX (l'après-midi) dans le bus de la société LDT de Montipouret à Mers-sur-Indre et de Mers-sur-Indre à Montipouret.

La garderie périscolaire accueille chaque matin (7h/8h35) et le soir (16h30/19h) une trentaine d'enfants.

Le tarif de la garderie est de 1,20 € par passage. Catherine DEPARDIEU, Martha LABEL, Nathalie DORADOUX et Carole GRENOUILLOUX (La Directrice) animent la garderie.

A la cantine, entre 40 et 45 repas sont préparés avec beaucoup de soin par Nathalie DORADOUX. Catherine et Martha assurent le service et la surveillance. Mireille PRINCE (ATSEM) assiste Mme BONNIN dans sa classe de petits et tout-petits. Véronique GIRARD (ATSEM) assiste Mme LUNEAU. Elles aident aussi à l'orientation des enfants à l'arrivée et au départ des bus.

Enseignants et agents déploient, chaque jour, des trésors d'énergie et de bienveillance.

Chacun s'adapte aux différents protocoles sanitaires pour veiller à la sécurité et au bien-être des enfants et leur permettre des journées pédagogiques et de socialisation des plus adaptées.

Les parents s'adaptent au mieux pour participer à l'effort de chacun.

Un grand merci à tous.

La Jeunesse

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES (CIJ)

Un conseil intercommunal des jeunes a été mis en place en 2018.

Ce conseil a œuvré et participé au soutien de plusieurs projets des communes du RPI :

- ajout d'une table de ping-pong et de portes-vélos au city parc de Mers-sur-Indre,
- participation au projet de terrain multi activités de Montipouret,
- élaboration d'une affiche pour une fête de village,
- organisation d'une journée multisports caritative (dernier projet qui n'a pu être réalisé).

Le RPI s'est agrandi et est devenu le RPI des 5 Vallées. Il a alors intégré, en plus de Mers-sur-Indre et Montipouret, les communes de Sarzay, Lys-Saint-Georges et Tranzault.

Première rencontre du CIJ le 07 mars 2020 avec présentations aux nouveaux intéressés.

...Puis suspension !

Le conseil intercommunal des jeunes aimerait reprendre, avec les gestes barrières bien entendu. Il s'adresse aux jeunes de 9 ans à 16 ans habitant les communes de notre RPI des 5 Vallées.

Ceux qui seraient intéressés peuvent s'adresser à leur mairie pour une relance en Janvier 2022.

Les jeunes qui s'étaient positionnés restent inscrits et peuvent inciter d'autres jeunes à venir les rejoindre.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DES 5 VALLÉES

L'association des parents d'élèves du RPI des 5 Vallées a été créée en 2019.

Elle regroupe aujourd'hui 5 communes et 3 sites scolaires.

Présidente Laura Bonnaud (Mers), Vice-présidente Marion Gleize (Sarzay), Secrétaire Marion Leroy (Mers), Secrétaire adjointe Peguy Pulverin (Mers), Trésorière Morgane Le Texier-Vogelbacher (Mers) et Trésorière suppléante Stéphanie Allaurant (Mers).

L'association a fait son assemblée générale le 16/11/2021 dans la salle du restaurant à Sarzay. L'association a remis un chèque de 500 € à nos écoles : 250 € sont réservés pour le séjour au ski des CM (diminution du coup financier pour les familles) et 250 € pour les autres classes.

Actions effectuées en 2021 :

Avril : ventes de grilles « pâtés de Pâques » (1case=1euro) 20 cases par grille, toute grille complète est gagnante, un numéro tiré au sort gagne un pâté de Pâques à retirer à la boulangerie de Mers-sur-Indre à une date donnée. Cette action a été renouvelée sur la fin d'année pour le gain d'une bûche de Noël pour 4 personnes par grille complète. Vous avez pu retrouver les grilles chez nos commerçants.

Dimanche 7 novembre : ventes de crêpes, bonbons, gâteaux et boissons chaudes au marché du dimanche à Montipouret.



20 et 27 novembre : emballage de paquets de Noël chez Cultura avec une tirelire pour récupérer des dons. Concours de dessins de Noël via la page Facebook du 09 au 15 décembre, celui qui récolte le plus de « j'aime » sur sa photo gagne un cadeau !

L'objectif de ces actions est d'apporter une partie des bénéfices à l'école pour l'achat de nouveaux matériaux, le financement de sorties pédagogiques, l'aide au financement des voyages scolaires.

Adresse mail de l'association :

assorpides5vallees@gmail.com

Page Facebook : Ape Rpi Cinq vallées

Travaux communaux

REHABILITATION D'UN LOGEMENT

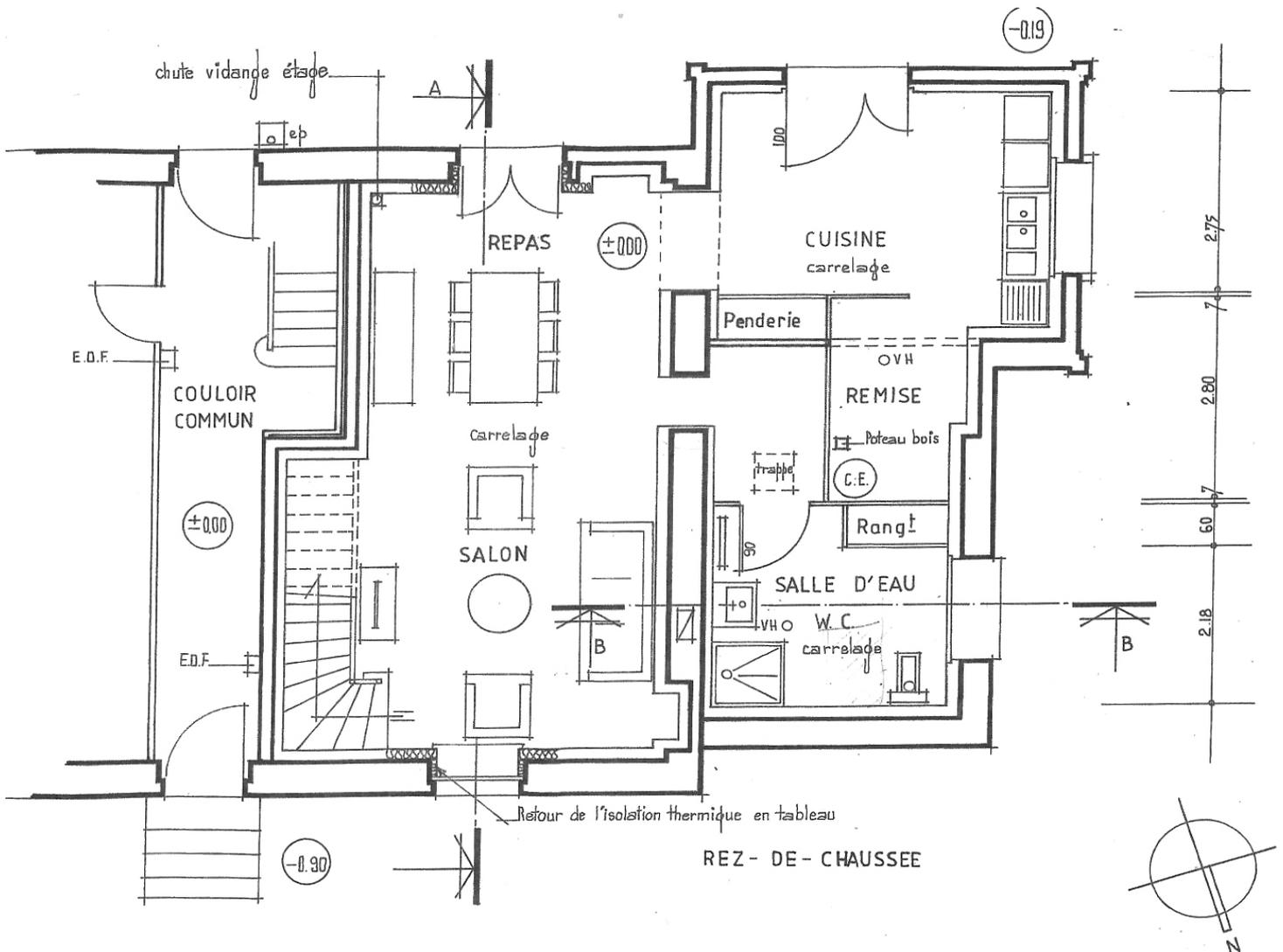
L'achat d'une maison avec un terrain attenant - 6 Route du Magnoux - a été réalisé en 2021.

Le terrain est divisé en parcelles. L'une a été vendue permettant l'installation d'un nouveau couple sur la commune et l'autre est disponible à la vente.

La maison est en cours de rénovation. Si le calendrier des travaux est respecté par les entreprises, sa mise en location pourrait être programmée pour la fin du premier trimestre 2022.

Elle se compose : - au rez-de-chaussée : salon / séjour / cuisine / remise et salle d'eau WC.

- à l'égage : 2 chambres / dressing et WC.

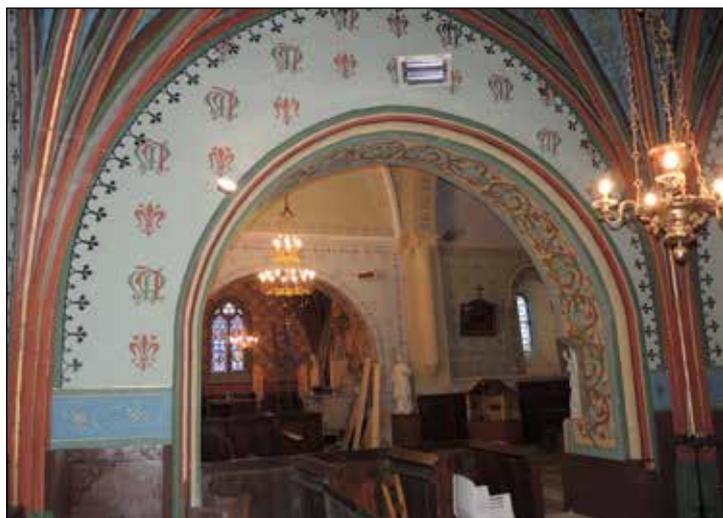
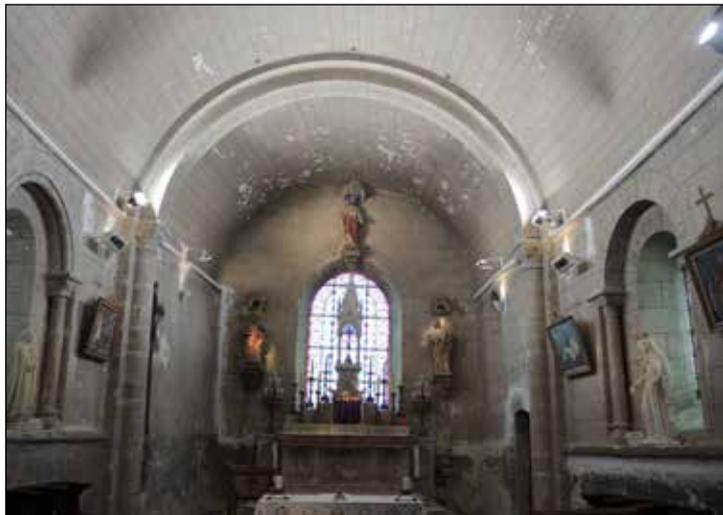


Travaux communaux

EGLISE SAINT MARTIN

La restauration, commencée il y a quelques années, arrive à son terme. Notre peintre décorateur, Mr VIARD Jacques, a fourni un travail exceptionnel. Cela se remarque quand les paroissiens et les visiteurs poussent la porte d'entrée et s'exclament « Ouah !!! qu'est ce qu'elle est belle !!! ». Les photos prises avant et après les travaux nous le prouvent.

Encore quelques mois de patience et nous aurons une église totalement rénovée.



Travaux communaux

LA VOIRIE ET LES EAUX PLUVIALES

Les routes de Boucaud (VC30), de la Loge du Bois (VC10), l'allée du petit Orme (VC39), l'allée de chez Aubourg (VC40) et de Froidefond (VC22) ont été reprofilées puis recouvertes d'un enduit bicouche.

Les fossés de la route de Froidefond sont curés permettant un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Les chemins très dégradés à Tézé, le Ris et le Pontet ont été remblayés en tout venant.



Suite à plusieurs refoulements des eaux pluviales vers le garage George Sand, un nettoyage du réseau souterrain, fait il y a quelques années, s'avérait insuffisant. Pour y remédier, une déviation des écoulements est réalisée en diamètre 500 à partir du carrefour vers la route de Montipouret.

Le fossé entre le terrain derrière la cure et celui du camping-car est busé.

La communication entre les 2 parcelles est plus facile ainsi que l'entretien.



LE CIMETIERE

La réglementation nous oblige à identifier les sépultures les plus dégradées et les plus dangereuses pour qu'elles soient réparées par les familles ou reprises par la commune.

Un premier procès verbal indiquant toutes les tombes ciblées a été affiché à la porte du cimetière et à la Mairie.

Un panneau mentionnant «**Cette concession en état d'abandon apparent est susceptible d'être reprise**» a été posé devant chaque tombe.

Ce processus d'une durée de 3 ans vient de se terminer.

Un deuxième procès verbal sera établi en mentionnant définitivement les concessions tombant dans le domaine public et permettant à la commune de reprendre celles-ci.

A cet effet, un ossuaire communal sera créé.



L'AIRE DE CAMPING-CARS

Malgré la crise sanitaire, le nombre de camping-cars ayant séjourné sur la commune s'élève à 636 sur 9 mois de l'année 2021. Le passage de ces touristes est très apprécié par nos commerçants et réciproquement.



Commémoration et citoyenneté

LE 11 NOVEMBRE

C'est quoi, le 11 novembre (cf site du Ministère des Armées)

Pourquoi le 11 novembre est-il férié ? Les commémorations dans chaque ville française font de ce jour, où a été signé l'Armistice du 11 novembre 1918 clôturant la Grande Guerre, une journée d'hommage et de recueillement.

Un moment dédié aux morts de ce conflit, mais aussi des disparus dans d'autres circonstances. L'attentat à Sarajevo de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, entraîne la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie accusée de l'assassinat. Par le jeu des alliances, l'Europe entre en guerre pendant quatre ans. Début novembre 1918, le chan-

celier allemand Max de Bade envoie au Maréchal Foch une délégation pour demander la fin des hostilités et négocier les conditions de l'armistice. Le 11 novembre à 5h45 celle-ci est signée et les hostilités suspendues quelques heures après. L'armistice est une suspension provisoire des combats, la sortie de guerre ne sera actée véritablement que le 28 juin 1919 avec la signature des traités de Versailles.

A Mers sur Indre, dépôt de gerbe au monument lors de la cérémonie du 11 novembre en présence de l'association des anciens combattants de Mers sur Indre / Montipouret, des élus et de citoyens des deux communes.



LA CITOYENNETE ET LA JEUNESSE

En France, la citoyenneté se forge au gré d'étapes républicaines incontournables.

Des temps forts et enrichissant au contact du monde des armées, de civils et de militaires, qui composent la communauté défense.

Des étapes majeures, coordonnées par les établissements et les centres du service national et de la jeunesse (ESNJ / CSNJ), partout sur le territoire national et qui offrent l'opportunité à la jeunesse française de faire de l'engagement une valeur plurielle et cardinale de leur citoyenneté.

Le recensement : depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

La journée défense et citoyenneté (JDC) : cette journée est une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre la Défense.

Le service national universel (SNU) et la journée défense et mémoire (JDM) : dans le cadre du stage de cohésion du service national universel, une journée est consacrée à la découverte des armées. Les jeunes peuvent également réaliser leur mission d'intérêt général au sein des forces.

Festivité et culture

DONNEURS DE SÉRÉNADE (Communication de Mme Laetitia Guillot)

L'association de chant lyrique «Les Donneurs de Sérénade» remercie la municipalité de Mers-sur-Indre pour son accueil et son soutien.

Le stage de cet été s'est déroulé dans les meilleures conditions, Monsieur le Maire ayant su mobiliser toutes ses forces vives : Conseil Municipal, Secrétariat, Ecole de Musique, Comité des Fêtes...

Après une semaine de stage et grâce aux aides exceptionnelles des trois collectivités (subventions : Mairie, Conseil Départemental et Conseil Régional), nous avons pu présenter trois concerts gratuits de styles différents à un public très chaleureux.

Bravo à cette commune exemplaire en accueil et équipements.



SALON LIVRES EN FETE

Qu'un petit village du Berry propose, avec constance et ténacité, de fêter les livres offre quelque chose de réjouissant et de reconfortant : que le public le conçoive et ne boude pas son plaisir et sa chance, qu'il vienne, puisque l'accès au salon est gratuit, dialoguer avec les éditeurs, les auteurs, les lecteurs, les libraires, qui sont à sa disposition.

Cette année les 27-28 et 29 Août 2021, un hommage a été rendu à René Bonargent. Le nombreux public a pu déambuler à la rencontre des éditeurs et dans l'exposition qui lui était consacrée.

Rendez-vous est pris pour un 23ème salon de livres en fête les 20-21 et 22 mai 2022



SOIREE TARTIFLETTE 2021



Le comité des fêtes, après plusieurs mois de suspension de ses activités, a pu organiser la soirée tartiflette le samedi 20 novembre 2021, événement autant «attendu» par les organisateurs que par les participants ! Bien sûr, elle

a eu lieu sous l'égide du passe sanitaire et dans la volonté du respect des règles.

Dès le vendredi soir, les mains maniaient avec dextérité les économes pour éplucher près de 120 kilos de pommes de terre !

Puis, tôt le samedi, toujours dans la bonne humeur, l'équipe et de nombreux bénévoles ont concocté, avec minutie, chaque étape de la recette de Ludo. Les plats

de tartiflette ont cuit doucement pour être servis le soir aux dîneurs présents.

Le dessert, un délicieux «chou craquelin pistache framboise», a été très apprécié.

Le DJ, heureux d'être là, a mis de l'ambiance et a fait danser le public sur des rythmes divers et entraînants. L'enthousiasme et le bonheur de se retrouver et de partager ce moment se sont ressentis.

Comme prévu, le comité des fêtes a reversé un euro par repas et a arrondi la somme à 200 euros au RPI des cinq vallées pour aider à financer le séjour au ski des CM1/CM2.

NOUVEAUTÉ cette année, en complément des animations habituelles, le **Comité des fêtes** envisage de vous proposer des apéro-concerts les vendredis 24 juin, 22 juillet et 26 août !

Vie sociale

ATELIERS

Les ateliers prévus initialement en 2020 et organisés par la mutualité française Région Centre Val de Loire ont été reportés en raison de la Covid 19.

En 2021, une bonne vingtaine de séniors ont pu suivre et terminer les ateliers gymnastique, mémoire et prévention des chutes.

Des ateliers pour 2022 sont en cours d'élaboration

dans un contexte sanitaire difficile. Il s'agit de la gymnastique douce (fin 2022), d'un atelier Vitalité proposé par l'ASEPT Centre Val de Loire (2ème trimestre 2022) et d'un atelier relaxation sonore. En raison de la recherche de financement et du contexte sanitaire, rien n'est encore définitivement arrêté.

SENSIBILISATION CONDUITE SENIORS

En 2021 la prévention routière, contactée par la Mairie, a animé un atelier à destination des séniors de Mers-sur-Indre. L'objectif était de faire connaître les nouveaux panneaux de signalisation et d'adopter un bon comportement dans les situations complexes (prise de rond point, entrée sur voie rapide, etc...).



Accueil des participants par Christian Robert lors de l'atelier le 19 octobre 2021.
Merci à tous et bravo pour les brillants résultats obtenus au quiz en fin d'atelier !

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque des 5 vallées existe depuis 2001. Elle est gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) des 5 Vallées qui regroupe les communes de Lys-St-Georges, Mers-sur-Indre, Montipouret, Sarzay et Tranzault. L'accueil est assuré par 2 salariées : Carole et Cynthia.

Sa mission est de garantir l'égal accès à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche ainsi que favoriser le développement de la lecture. Son accès est libre et gratuit.

Pour le prêt de documents, une carte d'inscription est nécessaire.



Elle autorise l'emprunt jusqu'à 5 documents par carte de lecteurs, pour 3 semaines. Les documents proposés sont des livres (romans, BD, mangas ...), des CD et des DVD.

La Bibliothèque Départementale de l'Indre favorise la mise en réseau des bibliothèques et met à notre disposition ses collections et ses services. Elle offre aux abonnés un accès au numérique : vidéos, ebooks, «tout apprendre.com», ...

La médiathèque des 5 Vallées est ouverte :

Lundi : 9h30-11h30

Mercredi : 9h30-11h30/16h-18h

Vendredi : 17h45-19h30 / Samedi : 10h-12h

Vie sociale

LES REPAS DES SENIORS 2021

Les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations. Le repas des séniors constitue un temps fort de l'activité du comité d'action sociale de la commune de Mers-sur-Indre.

Afin de renouer les liens entre les séniors après cette période de pandémie, un repas animé au restaurant « La Charrette » à Neuvy-Saint-Sépulchre a été proposé aux aînés de la commune dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

C'est dans ce restaurant, qu'étaient accueillis les nombreux participants au repas du 7 novembre, concocté avec plus grand soin par les membres du comité d'action sociale.

Le repas a été très apprécié des convives tant pour le menu proposé que par l'animation offerte par Jules Michaud et son accompagnateur.

Un discours de remerciement du Maire, Christian Robert, concluait cet après midi. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !



LES COLIS DE NOËL DES SENIORS 2021

Cette année, vu le contexte sanitaire, le comité social a décidé de demander aux personnes concernées, au moyen d'un questionnaire, si elles étaient intéressées pour participer à un repas. Pour ceux ayant décliné cette option ou n'ayant pas répondu, un colis leur est offert.

En réunion, l'équipe a choisi de se fournir exclusivement auprès des artisans et commerçants locaux. Ainsi, terrine, sauté forestier, cake, miel, pastilles, chocolats vont régaler les papilles, éventuellement arrosées de vin pétillant. Et souhaitons que la chance aux jeux sourit à certains et certaines !

Le 3 décembre, les membres du comité se sont affairés dans une organisation rigoureuse pour l'élaboration de 59 colis dans la joie et la bonne humeur.

Ces colis ont ensuite été distribués à leurs destinataires, dans le respect des règles sanitaires.

Bonne dégustation et à l'année prochaine !



AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE L'INDRE



Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre 36 (**SABI 36**) a été créé le 1er janvier 2019 pour assurer l'exercice de la compétence **GEMAPI** – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – sur le bassin versant de l'Indre et ses affluents dans notre département.

Neuf Communautés de Communes adhèrent au Syndicat qui conduit des opérations de suivi et de restauration des rivières incluses dans son périmètre : 1 660 km² et 1 650 kms de cours d'eau, depuis la source de l'Indre jusqu'à la limite du département 37. Cet espace concerne 85 communes. Cela couvre 24 masses d'eau (ou sous-bassin versant).

Le Maire y représente la commune.

Des études sont actuellement en cours afin d'évaluer l'état du réseau hydrographique : berges, zones humides connexes, obstacles à écoulement, débit, relations entre rivière et nappes souterraines, etc... L'objectif est d'établir un programme pluriannuel de restauration des cours d'eau en partenariat avec l'Agence de l'Eau – Loire Bretagne et la Région Centre, afin d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité, la

disponibilité de la ressource et la fonctionnalité globale des rivières.

Le SABI36 est actuellement engagé dans la phase d'élaboration d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur ce périmètre. Outil proposé par les agences de l'eau, le CTMA est un accord technique et financier entre partenaires locaux pour gérer les milieux aquatiques. Il repose sur la mise en place d'un programme d'actions à l'échelle du bassin versant, visant à réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des cours d'eau. Programme d'actions volontaire et concerté sur six ans avec engagement financier contractuel, le CTMA se déroule en deux temps : élaboration puis mise en œuvre.

Le SABI 36 est divisé en 3 commissions, dont la Commission secteur amont de l'Indre (de la source à Mers-sur-Indre) qui couvre 8 masses d'eau, 594 km², 784 kms de cours d'eau, 39 communes (3 CdC), **Mers-sur-Indre** y est représentée par un élu.

Objectif général : atteindre le « bon état écologique » demandé par l'Etat en 2030.

Le siège du SABI36 se situe dans les locaux de la mairie de Niherne.

Pour en savoir plus, le site internet du Syndicat présente les informations essentielles : <https://contactsabi36.wixsite.com/sabi36>



Vie pratique

TRI SÉLECTIF, L'AFFAIRE DE TOUS !

La Communauté De Communes (CDC) Val de Bouzanne a procédé, il y a quelques années, au remplacement des conteneurs de tri sélectif.

Ce nouveau dispositif entraîne une réduction des nuisances liées à la fréquence des ramassages. Ces colonnes devraient inciter **chaque utilisateur à se conformer aux consignes de tri des déchets** pour éviter que soient taxées les ordures mal triées. En effet, en triant plus rigoureusement ses déchets, on réduit le tonnage à enfouir en décharge et on augmente le volume de vente des matériaux à recycler.

Par ailleurs, il est important de composter ses déchets humides car on diminue le poids des ordures à traiter.

Situation des conteneurs de tri sélectif à Mers-sur-Indre : bourg (près du cimetière)
Courtioux - La Forêt - Le Ris.

PETIT RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI



En cas de problème merci de contacter le secrétariat de la Communauté De Communes au numéro : 02.54.31.20.06.

Vie pratique



A compter du 1er janvier 2022, conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique (SVE), les pétitionnaires peuvent, s'ils le souhaitent, faire parvenir à la mairie leurs demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.
Adresse mail : mairie-mers.sur.indre@orange.fr



2022 ! ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES
Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, prenez contact avec la Mairie au 02 54 31 06 52

AIDONS NOS ASSOCIATIONS !

Le bénévolat est une expérience de vie enrichissante qui permet d'utiliser ses compétences à bon escient, de faire des rencontres et de s'épanouir. Il intéresse tout le monde, jeune, moins jeune, homme, femme, de tout milieu social !

Plusieurs associations de notre commune recherchent des bénévoles pour participer à leurs actions mais aus-

si pour être Président, Trésorier ou Secrétaire.

Si vous êtes solidaire et que vous avez du temps libre, vous pouvez tout à fait envisager de rejoindre une ou plusieurs de nos associations.

N'hésitez pas à contacter la mairie mairie-mers.sur.indre@orange.fr ou au 02 54 31 06 52 qui transmettra.



ATELIER PARTICIPATIF DECORATIONS DE NOEL

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leurs créations de décorations de Noël !



Merci à Marie-Solange, Gérard, Dominique, Michel, Odile, Suzanne, Claudine, Luc et Jean-Claude !

APPEL A CANDIDATURE

Le temps qui passe et la Covid sont des contraintes fortes pour les associations et leurs bénévoles.

L'association Pétanque et Randonnée (APR) pour continuer à exister recherche des bénévoles pour assurer sa gestion. Marcheurs, promeneurs, joueurs de

boules, mobilisez vous pour votre activité !

N'hésitez pas à contacter la mairie mairie-mers.sur.indre@orange.fr ou au 02 54 31 06 52 qui transmettra.

Infos pratiques

ETAT CIVIL



Bienvenue à :

COJOCARIU Loredana
née le 22/06/2021 à Châteauroux
34 Route de Courtioux

COMPIN Camille, Lise
née le 24/06/2021 à Châteauroux
15 Route du Ris

BONNAUD Malo, Swan
né le 26/07/2021
36c Route de Courtioux



Mariés le 24/09/2021

BEROUD Vincent domicilié
à Thones (Haute Savoie)

PETIAU Jehanne domiciliée
à Mers-sur-Indre (Indre)



Ils nous ont quittés

RENAULT née DURIS Geneviève
DCD le 01/07/2021

MICHAUD Née BABAUD Madeleine, Marie, Solange
1 Route de la Forêt
DCD le 07/09/2021 à La Châtre

BECHEREAU née PEARON Madeleine, Marguerite
Route de Varennes
DCD le 25/09/2021 à La Châtre

INFOS PRATIQUES

Mairie : Tél 02 54 31 06 52

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi, Jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h

Agence postale : ouverte du mardi au samedi de 9h15 à 12h

Médiathèque intercommunale Les 5 Vallées

hors vacances :

Lundi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 11h30 et 16h à 18h

Vendredi : 17h45 à 19h30

Samedi : 10h à 12h

Médiathèque intercommunale Les 5 Vallées

pendant les vacances :

Lundi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 16h30 à 18h30

Téléphones utiles :

Service des eaux La Couarde 02 54 30 29 03

Cabinet d'infirmiers du BOISCHAUT 02 54 31 01 00

Cabinet médical de Neuvy-St-Sépulchre 02 54 30 84 32

Centre vaccinations Neuvy-St-Sépulchre 09 77 92 08 93

Taxi 07 71 28 58 58

06 86 88 66 68

Services maintien à domicile

Familles rurales de Neuvy 02 54 30 82 17

ADMR La Châtre 02 54 48 20 95

La déchetterie – Neuvy-Saint-Sépulchre : 02 54 30 95 70

Le ramassage des ordures ménagères

en porte à porte et des bacs verts a lieu chaque mardi.

A VOS AGENDAS 2022 !

13 mars	- Prix cycliste de la Municipalité
23 avril	- Soirée dansante
24 avril	- La Triomphante
8 mai	- Foire aux plants
15 mai	- Concert Rétina
20-21-22 mai	- Salon Livres en fête
24 juin	- Apéro Concert
22 juillet	- Apéro Concert
26 Août	- Apéro Concert
11 sept.	- Trail des Foulées de la Vallée Noire
17-18 sept.	- Fête de la Mer à Mers
19 nov.	- Soirée Tartiflette

Courant 2ème trimestre

Atelier «Vitalité» (dates à venir)

Fin d'année

Gymnastique douce (dates à venir)

Rappel autres dates en 2022

10 et 24 avril Elections présidentielles

12 et 19 juin Elections législatives

Comité de rédaction

Christian Robert - Jeannine Saulle - Maryse Clairon -
Hélène Behra - Valérie Swirbleska - Aurélie Roty-Lepers
Philippe Hugotte - Jean-Marc Lafont

Imprimerie Matarese / Chagnon : 02 54 34 03 67